

Chartres, le **18 DEC. 2024**

Madame, Monsieur,

Le 05 décembre 2024, à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat et du volontariat et des 80 ans de la Fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir, j'ai annoncé publiquement le lancement d'un concours de l'engagement citoyen.

Cette initiative, inédite à l'échelle du département, part du constat que l'engagement irrigue notre territoire, qu'il se manifeste en mots, parfois en projets, mais qu'il n'est pas toujours matérialisé en actes, valorisé ou récompensé à sa juste valeur. Or, notre département est riche de ces hommes et de ces femmes qui s'engagent, au quotidien, dans un cadre associatif ou non, de manière collective ou plus individuelle, pour rendre la vie meilleure, l'environnement plus sain, la mémoire plus vive, et la société plus fraternelle.

J'ai donc souhaité, avec le soutien du Conseil départemental, de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, des communes de Chartres, de Châteaudun, de Dreux, de Nogent-le-Rotrou et de Vernouillet, de la Caisse d'allocations familiales d'Eure-et-Loir et de l'Académie d'Orléans-Tours, m'adresser directement aux habitants, par l'intermédiaire de ce concours intitulé « **Les Talents de l'Engagement** ».

Nous invitons l'ensemble des Euréliennes et des Euréliens, dès 14 ans, seuls ou en groupe, individuellement ou accompagnés d'une structure, à penser des projets d'engagement, à les décrire, à les budgéter, et à les faire parvenir à mes services par l'intermédiaire du dossier de candidature joint au présent courrier, et qui est désormais disponible sur le site internet de la préfecture : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Annee-2024/Decembre/Concours-Les-Talents-de-l-Engagement>

Ces projets sont à retourner **avant le 15 mars 2025**, à l'adresse e-mail suivante : concours-engagement@eure-et-loir.gouv.fr.

Les candidats pré-sélectionnés seront invités à présenter leurs projets devant un jury, à l'occasion d'une grande soirée de l'engagement citoyen prévue en **juin 2025**.

Quatre prix de l'engagement seront alors décernés :

- Le prix de l'engagement pour faire vivre la fraternité dans la République ;
- Le prix de l'engagement pour la mémoire et le souvenir ;
- Le prix de l'engagement pour la protection de la planète et de l'environnement ;
- Le prix de l'engagement du quotidien dans la vie sociale.

Les lauréats de chacun de ces quatre prix recevront une bourse, d'un montant maximum de 5 000€, qui leur permettra de mettre en œuvre leurs projets d'engagement. Les structures qui auront accompagné les candidats primés seront également valorisées financièrement.

Afin de faire vivre cette initiative, je me permets de solliciter votre concours. Comme élus, comme chefs d'établissements, comme présidents d'associations, vous fréquentez, connaissez, accompagnez ces engagés de l'ombre, qui fourmillent d'idées qui ne demandent qu'à être mises en œuvre.

Afin de mettre en lumière et de concrétiser ces projets, je vous prierai donc de bien vouloir relayer cette initiative, en diffusant le dossier de candidature à vos membres, à vos élèves, à vos administrés.

Vous remerciant de l'intérêt que vous pourrez porter à cette démarche, qui vise à mieux détecter, valoriser et mettre en œuvre les projets d'engagement qui irriguent l'Eure-et-Loir.



Hervé JONATHAN

Préfet d'Eure-et-Loir

Place de la République - CS 80537 - 28019 Chartres Cedex - Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture au public : 9h00- 12h30 / 14h00 -16h30 (le vendredi 16h00)

Accueil au guichet le matin de 9h00 à 12h30 et l'après midi sur rendez-vous exclusivement
Pour toute précision, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr , rubrique "Démarches administratives"